réciprocité

APPUI À L'ÉLABORATION D'UN DOSSIER DE DEMANDE D'AIDE À LA VIE PARTAGÉE (AVP)

Les Loges-en-Josas (78)

78350, Les Loges-en-Josas

CONTACT

contact.idf@recipro-cite.fr
01 85 73 24 79



Suite à la visite de la résidence intergénérationnelle Le Bois de la Garenne (57 logements) développée par Versailles Habitat, nous avons proposé au bailleur social de l'accompagner au montage d'un dossier de demande d'aide à la vie partagée (AVP) auprès du département des Yvelines.

L'aide à la vie partagée est une prestation sociale individuelle pour les personnes âgées de plus de 65 ans qui vivent en résidence intergénérationnelle ou habitat inclusif. Cette aide finance le projet de vie sociale et partagée. Après son inauguration en 2019, la résidence a connu une première phase de coordination-animation par une association. Au moment du dépôt de la demande d'AVP, l'ingénierie dédiée à l'animation doit être relancée.

Le dossier comprend un formulaire descriptif de l'animation et du projet de vie sociale et partagée, ainsi que plusieurs pièces annexes : documents administratifs, description des partenariats locaux, lettre d'engagement de la commune, lettre d'intention des résidents souhaitant participer à la vie sociale de la résidence, etc.